

Pouvoir d'agir et coopération à l'épreuve du territoire

POURQUOI CETTE FORMATION ?

Comment se manifeste le pouvoir d'agir des habitants sur un territoire ? Quelles formes cela peut-il prendre ? Comment construire des coopérations et les coordinations qui permettent le développement et le renforcement de ce pouvoir d'agir ? Quelles formes peuvent-elles prendre ?

Cette formation propose de travailler concrètement sur les mises en oeuvre de la coopération et de la coordination sur un territoire en déclinant les aspects du pouvoir d'agir et des formes concrètes d'agir et de faire ensemble, dans l'échelle d'un lieu donné. Nous travaillerons sur la manière dont les pratiques des professionnels peuvent favoriser le développement de ce pouvoir d'agir et la coopération en nous appuyant sur le postulat qu'il existe déjà un pouvoir d'agir des habitants sur les territoires.

POUR QUI

- Administrateurs, salariés d'associations ou d'organisations,
- Bénévoles d'associations,
- Demandeurs d'emploi,
- Agents de collectivités.

L'admission à la formation se fait sur dossier et suite à un entretien individuel.

OBJECTIFS

- Savoir s'inscrire dans une logique de coopération, de coordination et de développement du pouvoir d'agir,
- Comprendre les liens et synergies qui se mettent en place dans les territoires,
- Capitaliser des méthodes d'animation pour valoriser une autre manière de coopérer et d'agir à l'échelle des territoires,
- Se servir du développement du pouvoir d'agir, pour engager l'innovation sociale et des expérimentations avec les habitants et acteurs divers dans les territoires,
- Construire des réponses aux problématiques identifiées au niveau local avec les acteurs concernés
- Savoir s'inscrire dans une logique de développement durable.

LES POINTS FORTS DE CETTE FORMATION

- * Les journées se déroulent de manière participative grâce au cercle de connaissances.
- * La personnalisation de la formation en fonction du territoire d'expérimentation sociale, en lien avec des acteurs du territoire (centres sociaux, institutions, travailleurs sociaux, développeurs...).
- * L'exploration et l'élaboration collective d'outils personnalisés pour le territoire
- * Les échanges et l'entraide entre stagiaires permettent également d'initier une démarche de réseau lors des séminaires de formation.
- * Entre les séminaires de formation, les formateurs peuvent être sollicités pour vous aider dans le développement de votre projet.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

En amont : Le stagiaire est sollicité pour évaluer son niveau de connaissance sur le sujet de la formation, par le biais d'un questionnaire à remplir, une semaine avant la formation.

Pendant la formation : Le stagiaire est évalué "à chaud" par un questionnaire, pour réaliser une appréciation de la formation, en lien avec les objectifs fixés en cours de formation, pour permettre de modifier des éléments qui ne correspondraient pas aux attendus.

À l'issue de la formation : Les formateurs et l'organisme de formation sont évalués, pour estimer la qualité de l'enseignement dispensé par un questionnaire envoyé un mois après la formation.

LES RESSOURCES

- Une boîte à outils est mise à la disposition des apprenants, classée par module à l'entrée en formation.
- Un suivi individuel est organisé par les têtes de réseaux entre les séminaires collectifs pour aider les apprenants dans la réalisation de leurs actions.
- Les groupes sont invités à l'entrée en formation, à se créer une plateforme d'échanges pour travailler ensemble et partager leurs propres ressources.



L'ÉQUIPE DE FORMATEURS PROFESSIONNELS :

Nos formateurs sont des experts aux qualités pédagogiques reconnues, avec une expérience en ingénierie sociale et animation de formations pour adultes. Ils ont été animateurs développeurs, chargés de missions, consultants, directeurs de nombreuses associations et organisations, ainsi que de services publics en France, depuis plus de 20 ans.

Ils ont une expertise spécifique dans le champ de la politique de la ville et de l'innovation sociale et culturelle, de la conception de projet et d'actions adaptées, de formation, et ont une capacité à faire travailler une pluralité d'acteurs autour de projets de transformation sociale et de formation.

Ils sont également expert dans l'action collective favorisant l'émergence de solutions participatives et la mise en œuvre de parcours de formations innovantes.

PROGRAMME



MODULE 1

- **S'inscrire dans une logique de développement durable** à travers la valorisation des ressources locales, des personnes et de leur savoir-faire ;
- **S'inscrire dans une logique de coopération, de coordination** : Recenser les besoins des habitant-e-s non pris en compte, en associant les citoyen-ne-s aux initiatives des structures et des collectivités ;
- **Répondre aux besoins** en s'inscrivant dans une logique de coopération et de cohérence entre production et consommation au plan local ;
- **Comprendre les liens et les synergies** qui se mettent en place dans les territoires, comprendre les spécificités des territoires – quelles sont leurs histoires, comment s'y inscrivent-elles, comment se transmettent-elles ? la culture comme levier pour réinterroger cet imaginaire économique et créer un autre imaginaire du possible.
- **Construire une culture de la coopération Intersectorielle, interdisciplinaire, inter-territoriale, inter-activité, intermédiaire**, la coopération est une manière de penser pour sortir de l'isolement ou de la logique concurrentielle, pour promouvoir la diversité et la construction de projets dans une vision d'intérêt général.
- **Se concerter co construction, consulter, coordonner...**, l'enjeu est de favoriser la coopération à partir d'expériences du champ de la société civile mais aussi des élu-e-s, pour nourrir les projets culturels, sociaux... de territoire.
- **Dépasser les logiques de projets descendants** : pour ouvrir ces questions à l'ensemble des parties prenantes concernées sur le territoire ?
- **Travailler sur l'innovation sociale et citoyenne au service du développement** : une manière d'accompagner les territoires ?



MODULE 2

- **Capitalisation des méthodes d'animation** pour valoriser une autre manière de coopérer à l'échelle des territoires.
- Comment dépasser les tendances qui voient les territoires dans lesquels se déploie l'intervention sociale et culturelle, essentiellement par des manques et des difficultés et les bénéficiaires que comme des personnes en difficultés dépourvues de capacités d'action ?
- Comment contribuer à inverser la tendance de « gestionnarisation » de l'intervention sociale et culturelle et impulser un mouvement ascendant ?
- Comment articuler davantage les pratiques d'intervention aux ressources du territoire et au pouvoir d'agir des habitants ?
- Comment passer du faire pour, au faire ensemble, comment dépasser le rapport de verticalité entre professionnels/experts et habitants/bénéficiaires des actions ?
- Comment créer une culture professionnelle commune autour des questions de pouvoir d'agir entre des corps professionnels différents ?
- Quels sont les enjeux de la coordination dans un territoire, comment se construit-elle ?
- Quels gouvernance pour une coopération efficace ?

FORMATION QUALIFIANTE

10 jours soit 70 HEURES

Formation en présentielle

Nombre de participants : 7 stagiaires minimum - 12 maximum

Tarif net : 1500 euros par personne.

Pouvoir d'agir et coopération à l'épreuve du territoire



CONDITIONS D'ACCÈS/PRÉ-REQUIS

- La formation est soumise à candidature ;
- Pas de prérequis.
- Motivation pour les projets collectifs et innovants, la coopération et le pouvoir d'agir dans une organisation, un territoire.



FINANCEMENT

Une demande de prise en charge peut s'effectuer auprès de votre OPCO de référence ou auprès de votre agence Pôle Emploi et de la Région. (certifié Qualiopi)
N'hésitez pas à nous consulter.



HANDICAP

Toute personne en situation d'handicap peut nous contacter pour l'adaptation des supports et contenus.



CONTACTS

C. BOUGHATTAS

Responsable des formations et référent handicap

07 45 18 58 68

09 54 72 72 02

sagiterre37@gmail.com



Sagiterre est aussi un acteur dynamique et présent dans les territoires de la ville

L'association Sagiterre agit concrètement dans les quartiers et territoires de la ville de Marseille, avec l'ensemble de ses partenaires, dans la co-construction de projets culturels, artistiques, numériques et dans l'accompagnement et la formation des professionnels et habitants ; Sagiterre agit en identifiant et valorisant les initiatives des territoires, afin de les faire entrer en synergie, produire des ressources pour le territoire local et ainsi, accompagner de nouvelles dynamiques citoyennes.

www.sagiterre37.fr



INSCRIPTION

POUR VOUS INSCRIRE CONTACTEZ-NOUS À SAGITERRE37@GMAIL.COM

(AU MOINS 7 JOURS AVANT LE DÉBUT DE LA FORMATION)

Durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation : 4 mois maximum

Sagiterre | Cité des associations, 93 la Canebière BP263 13001 Marseille | Numéro SIRET : 889 269 676 00033 |

Numéro de déclaration d'activité : NDA 93 13 1985813 auprès du préfet de région PACA

Sagiterre est un organisme de formation certifié Qualiopi et déclaré sous le numéro 93 13 1985813 auprès du Préfet de la Région PACA.